



Direction des études

Mission Santé-sécurité au travail dans les fonctions publiques (MSSTFP)

VERS LE DEVELOPPEMENT D'UNE CULTURE PARTAGEE DE LA SSTFP

En affichant leur volonté **d'adapter le travail à l'homme et d'améliorer les conditions de travail des personnes humaines pour leur bien être tout au long de leur vie professionnelle** dans le préambule de l'accord SSTFP du 20 novembre 2009, les **partenaires sociaux** signataires ont planté un **nouveau décor** au sein des activités des fonctionnaires et des agents de la fonction publique.

Ceci constitue un **changement de paradigme et de culture**. Faire intervenir **durabilité et humanité professionnelle en actes** dans les questions de/du Travail et des organisations de/du travail, c'est poser le principe de la globalité, du système, c'est accepter la complexité, c'est, ainsi, ouvrir la porte à la **diversité des acteurs, à la richesse de leurs activités, à la variété de leurs organisations, à l'hétérogénéité de leurs territoires et de leurs contextes**.

Il est alors possible de tenir de **leurs espaces, leurs milieux et leurs environnements professionnels** mais également de **leurs paysages professionnels** : en d'autres termes de leurs **points de vue spécifiques sur les mondes qu'ils regardent et dans lesquels ils s'investissent physiquement, psychologiquement, affectivement**.

S'offre alors l'opportunité d'une autre manière de voir, de penser, d'analyser et de faire vivre les questions de **Qualité du travail et de Qualité de vie au travail** et par-delà de la préservation de la santé et de sécurité au travail dans la fonction publique.

L'INTEFP œuvre sur ces questions depuis 25 ans, pour partie à travers les questions de **dialogue social** et de **professionnalisation**. Son expérience en la matière lui a permis de constater la très grande richesse des pratiques et des réseaux mais

également de mesurer leur éparpillement et, par voie de conséquence, leur difficulté à se rencontrer, à se croiser et à capitaliser les expériences qu'ils ont conduites.

Son histoire ne s'est pas construite seule et l'INTEFP a toujours privilégié un travail en partenariat avec la Direction générale de l'administration et de la fonction publique (**DGAFP**), l'Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail (**ANACT**), le Fonds national de prévention (**FNP**)... ainsi qu'une « logique réseau » : le Réseau des écoles de service public (**RESP**), le Réseau international des instituts de formation dans le domaine du travail (**RIIFT**), plus récemment, le Réseau francophone de formation sur la santé au travail (**RFFST**).

Dès 2008, la Mission Santé-sécurité au travail dans les fonctions publiques s'est attachée à créer un **univers de la SSTFP** matérialisé par la création d'un site internet accessible à tous (même hors fonction publique) avec pour objectif de capitaliser les textes, les rapports, les outils, les liens internet susceptibles d'illustrer les réflexions et actions mises en œuvre.

L'hypothèse a été formulée, en premier lieu, que la mise à disposition de cet univers devait permettre une montée en connaissances des acteurs pour enrichir et optimiser leurs questionnements et leurs actions. Il devenait ainsi un outil de diffusion et de promotion d'une **culture à partager de la SSTFP** entendu comme un espace d'information, de formation et de pré-professionnalisation.

En second lieu, une hypothèse plus ambitieuse a considéré que la professionnalisation est issue de 4 « mondes » que son **l'éducation, la formation, le travail et la recherche**. Ces mondes ont permis de structurer la nature des informations fournies sur le site.

Dès lors, la Mission SSTFP a fait le choix de diversifier son regard sur ses interventions en distinguant ce qui relève de **la sensibilisation, de la formation, de la professionnalisation, de l'accompagnement de projet ou des expérimentations**. Il est considéré que ces actions diffèrent de projet, d'objectifs, de publics, de durée et de coûts mais qu'elles peuvent se combiner en fonction du

degré de maturité des organisations, de la volonté des acteurs, de la complexité des situations, des financements....

Enfin il a été considéré que rien ne pouvait prendre sens dans les actions menées en matière de santé et de sécurité au travail sans un **dialogue social** riche, responsable, dynamique. Les modalités de réalisation et de concrétisation de l'accord SSTFP du 20 novembre 2009 constituent ainsi un modèle exemplaire.

Aujourd'hui, ayant connu plus de **55 000 visiteurs en 5 mois et demi**, on ne peut considérer l'objectif atteint mais on peut penser que quantitativement la mobilisation est suffisante pour penser qu'un processus est engagé. De nombreux contacts, de nouvelles sollicitations montrent qu'il existe des attentes.

Le site ne peut donc plus seulement se « nourrir de l'intérieur » mais doit s'ouvrir et partager son « alimentation ». Il s'agit donc à terme de proposer un **espace WIKI** qui permette d'accueillir des contributions extérieures.

Ces différentes étapes nous encouragent donc à développer plus encore la **production et le partage de connaissances pour et avec tous les acteurs** impliqués en faisant l'hypothèse que c'est la **participation collective**, à tous les niveaux de responsabilité et d'engagement, **au développement d'une culture de la SSTFP** qui permettra à cette dernière de s'accomplir dans ces mêmes collectifs.

Mission SSTFP